

Ces labels qui montent...

Les signes de qualité se multiplient pour rassurer les consommateurs et valoriser les bouteilles. Certains « parlent », d'autres sont obscurs. En voici trois... La suite dans notre édition de septembre.

Le logo AB ne suffirait-il plus ? Pour intéresser les amateurs désireux de se distinguer dans leur acte d'achat, les mentions de qualité se multiplient sur les bouteilles. Développement durable, biodiversité, pratiques de management, responsabilité sociétale, commerce équitable, éthique, respect de la faune, de la flore... Les critères de sélectivité sont aussi complexes qu'innombrables, souvent non spécifiques au vin et difficiles à faire passer en rayon. Certains s'appuient

sur une reconnaissance officielle: ils sont délivrés par l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) ou un organisme certificateur accrédité. D'autres sont des labels privés, associatifs ou « maison », soumis ou non à un organisme de contrôle.

Faire émerger la qualité

Tous ces signes de qualité sont complémentaires, parfois redondants. À partir du moment où

ils engagent des politiques d'entreprise globales, les opérateurs s'impliquent d'ailleurs souvent dans plusieurs démarches à la fois et en viennent à cumuler les mentions. Dans cette confusion, l'enjeu est donc de faire émerger les marques de qualité les plus sérieuses, qui promettent un vrai « plus » aux consommateurs et servent de repères fiables en rayon. ■

LAURENCE ZOMBEK

HVE

Une certification officielle protégeant la faune et la flore

« Haute Valeur environnementale » est une certification publique née en 2012 des réflexions du Grenelle de l'environnement. Elle est délivrée par le ministère de l'Agriculture aux exploitations engagées dans des démarches de biodiversité sous condition d'avoir mis en place des actions et obtenu des résultats précis en termes de gestion de l'eau, engrais, phytosanitaires, biodiversité, etc. La certification couvre toutes les activités de l'exploitation, et les audits sont renouvelés tous les douze à dix-huit mois. Dans le domaine viticole, ce label est promu par les Vignerons indépendants, qui y retrouvent un esprit non coercitif et l'accessibilité aux entreprises de toutes tailles. On leur doit la création de l'association HVE et du logo apposé sur les produits issus d'exploitations certifiées. Michel Issaly, ancien président des Vignerons indépendants, qui exploite le domaine de La Ramaye à Gaillac en bio, biodynamie et vins naturels, promeut le label HVE depuis 2015, car « ce n'est pas une marque dictée par le marché, mais une certification garantie par les pouvoirs publics. Elle ne porte pas juste sur un produit mais sur toutes les actions mises en œuvre ».

<http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale>
<http://hve-asso.com>

